

## MOBILITÉ INDIVIDUELLE : QUELLE PROCÉDURE ?

Votre nationalité ou celle de votre diplôme d'accès	Votre pays de résidence	Vous souhaitez entrer en :	Votre procédure	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Française ou Européenne*</li> <li>• Vous n'êtes ni Français ni Européen, <u>mais</u> vous postulez en 1<sup>ère</sup> année de licence avec un baccalauréat français obtenu à l'étranger ou le diplôme du <a href="#">Baccalauréat européen</a></li> </ul>	Peu importe	1 <sup>ère</sup> année de licence	<a href="#">Parcoursup</a> De janvier à mars 2024	
		2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année de licence, 2 <sup>ème</sup> année de master	<a href="#">eCandidat</a> Selon les formations (cf. « <a href="#">Offre de formation</a> »)	
		1 <sup>ère</sup> année de master	<a href="#">Mon Master</a> De mars à avril 2024	
Autre	<u>Pays à procédure Campus France</u> (La liste des 67 pays est disponible sur le <a href="#">site de Campus France</a> )	1 <sup>ère</sup> année de licence	Demande d'Admission Préalable (DAP) <a href="#">Campus France</a> 1 <sup>er</sup> octobre au 15 décembre 2023	
		2 <sup>ème</sup> année de licence à 2 <sup>ème</sup> année de master	<a href="#">Campus France</a> A partir du 21 novembre 2023 (date limite définie par l' <b>Espace Campus France</b> local)	
	Autre (ou France)	1 <sup>ère</sup> année de licence	Demande d'Admission Préalable (DAP) D'octobre à décembre 2023 <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <span>↙</span> <span>↘</span> </div>	
			<a href="#">Vous habitez en France</a>	<a href="#">Vous habitez à l'étranger</a>
		2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> année de licence, 2 <sup>ème</sup> année de master	<a href="#">eCandidat</a> Selon les formations (cf. « offre de formation »)	
		1 <sup>ère</sup> année de master	<a href="#">Mon Master</a> De mars à avril 2024	

\*Vous avez la nationalité d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE), de la Suisse, d'Andorre ou de Monaco.